

PREMIERE EDITION

PARLEMENT FEDERAL

Un bill pour la création d'une cour de divorce mal reçu au Sénat hier soir.

Interpellation de M. Lépine au sujet des travaux militaires du camp de Mars, de l'île de la Hélice et de l'école de Saint-Jean, P. Q.

M. Abbott présente le bill autorisant l'emprunt de \$1,000,000 par les commissaires du havre de Montréal.

Une délégation des brasseurs du Canada auprès du Cabinet.

Les \$60,000 du bassin de radoub de Kingston.

Ottawa, 2.—L'orateur prend son siège à 2 h. 30.

Sur la proposition de l'honorable M. BOWELL, les noms de MM. Desjardins (Hale) et Masson sont substitués à ceux de M. Languevin et de feu sir John Macdonald, dans le comité des privilèges et élections; le nom de M. Hodgins est placé sur la liste du comité des chemins de fer; le nom de M. Corby est substitué à celui de sir John Macdonald dans le comité des comptes publics.

La chambre a tenu en comité des subsides pour voter sans retard les estimés supplémentaires pour l'année courante.

Au sujet du crédit de \$80,000 pour le bassin de radoub de Kingston M. AMYOT dit que le ministre des postes n'a pas donné le nom du locataire de la boîte postale 254, bureau de poste de Kingston. Le locataire de cette boîte, un nommé Bancroft, dont le nom apparaît dans les documents, fournis à la chambre au sujet du bassin de Kingston n'a jamais existé, dit-il. Il n'est connu ni à Kingston ni à Ottawa, et son nom apparaît comme signataire de contrats pour le bassin de Kingston.

L'honorable M. HARGREAVES dit que le sous-ministre fait actuellement des recherches de son côté.

M. AMYOT fit remarquer que dit Bancroft s'est associé avec Connolly et a obtenu des extras considérables.

Après discussion, il fut résolu de ne pas voter de crédit avant que les documents relatifs au bassin de radoub de Kingston soient produits en chambre.

L'hon. M. BOWELL a promis d'envoyer un ingénieur s'enquérir des griefs des habitants de Montserrat, au sujet des dommages causés à leurs terres par le débordement de la rivière St-François, produit par la construction d'un pont de l'intercolonial.

Sur proposition de l'hon. M. DEWNEY, il a été résolu de retarder le vote des crédits supplémentaires de \$35,000 pour l'exploration du havre McKinnis.

Il a été résolu de continuer samedi l'enquête sur l'affaire du bloc Langevin.

Sir Richard CARTWRIGHT s'oppose au crédit de \$2,200 pour M. O'Meara, inspecteur intermédiaire des douanes à Québec. Il prétend que son titulaire permanent aurait dû être nommé plus longtemps.

L'honorable M. BOWELL répond que le principe soulevé par sir Richard est le vrai principe, mais que le service public n'a pas souffert.

A 15 heures, la Chambre s'est ajournée.

Au Sénat

Hier après-midi, l'honorable M. Abbott a proposé l'amendement à la charte des commissaires du Havre de Montréal, permettant de faire un emprunt de un million à 4 pour cent au moins d'intérêt.

Le bill sera pris en considération mardi.

Le bill du sénateur Macdonald, de la Colombie Anglaise, demandant la création d'une cour de divorce au Canada, a été renvoyé à un comité avec enthousiasme hier après-midi. Le proposait fit remarquer dans son discours qu'une clause spéciale était faite pour la province de Québec.

L'hon. M. O'DONOHUE fit remarquer que la formation des cours nouvelles était accordée aux provinces en vertu de l'Amérique Britannique du Nord.

L'hon. M. MACDONALD.—La cour existe déjà; nous ne nous proposons pas d'en établir une nouvelle.

L'honorable M. O'DONOHUE soutient que le but véritable du bill était d'agrandir la juridiction de cette cour, et que le parlement ne pouvait faire.

L'honorable M. KATLBACK s'opposa au projet de donner plus de facilités à obtenir un divorce.

Le bill était renvoyé à un comité renvoyé à six mois, sinon aux calendes grecques, lorsque la suggestion de M. Abbott, le proposant le retira.

Une délégation

Une nombreuse délégation des brasseurs a une entrevue avec les honorables MM. Abbott, Foster et Bowell hier après-midi, pour protester contre l'augmentation des droits sur le malt. Un nombre des délégués, en remarquant: MM. C. Reinhardt, T. J. Mace, T. Cubing, Scott et H. A. Ebers, Montréal; Thomas Davies, W. H. Thomas, Eugène O'Keefe, L. J. Cosgrove, J. E. Millet et A. Bolt, Toronto; J. McCarthy et G. T. Lebat, Prescott; J. P. Dawes, Lachine; L. H. Clarke, Palmerston; Boxell, Litchfield; R. Bowie, Brockville; Hudson, Walkerville; Chaplin, Ste-Charles; et Carling, Fraser et Beattie, London.

La délégation soutient que l'augmentation des droits d'accise diminuerait la consommation de la bière, et par conséquent nuirait à la vente de l'orge canadien, qui est déjà affecté par le bill McKinley.

Il a été décidé de se réunir en un meeting plus dans le whiskey.

L'honorable M. FOSTER promet de prendre la demande en considération.

Notes

M. Lépine a demandé si des commissions ont été demandées pour les travaux faits à l'école d'infanterie de Saint-Jean, depuis 1885 et pour la réparation aux bâtiments militaires de l'île aux bas, de l'île Sainte-Hélène et le Champ de Mars et

LES TRAVAUX AU PONT DU DEVERSOIR

La question est discutée à l'Assemblée du Conseil hier.

Le Conseil de ville a passé une heure et demie à discuter la question du pont du déversoir. C'est une question qui n'est pas généralement connue. La voici en peu de mots. L'été dernier le pont a été condamné à cause du mauvais état des fondations. Le comité de l'eau croyait que les dépenses pour réparations ne seraient pas excessives, accorda le contrat à M. S. Louis, sans demander de soumission. A cette assemblée, le président, l'échevin Conroy était absent. Les échevins Thompson et Williams votèrent contre les échevins Macneil, Savignac, Green et Shorey qui furent de la motion. En s'apercevant que l'ouvrage coûterait beaucoup plus qu'on ne l'avait pensé d'abord, le comité s'adressa au comité des présidents leur demandant une somme de \$10,000. Ceci fut refusé. On s'adressa alors au comité des finances qui l'accorda avec la sanction du conseil. On s'est aperçu cependant que même ces \$10,000 extra ne seraient suffisants pour couvrir les dépenses.

L'échevin Tansey déclara qu'il a examiné l'ouvrage et que la ville était en danger. Il accuse le comité de n'avoir pas fait ce qu'il aurait dû faire.

L'échevin Grenier défend le comité. Plusieurs autres échevins prennent la parole.

Le maire McShane déclara qu'il ne considère pas M. McConnell qualifié pour la position de surintendant des travaux du pont. Il a résolu qu'un comité spécial s'adresserait, ce matin, au déversoir afin de juger par lui-même.

PRECIPITE DANS LE VESUVE

Terrible sin d'un touriste brésilien.

ROME, 3.—Des dépêches de Naples donnent peu de détails au sujet d'un terrible accident arrivé avant-hier sur le Vesuve et dans lequel un touriste brésilien a perdu la vie et un autre n'a été sauvé qu'avec beaucoup de peine.

Après discussion, il fut résolu de ne pas voter de crédit avant que les documents relatifs au bassin de radoub de Kingston soient produits en chambre.

L'hon. M. BOWELL a promis d'envoyer un ingénieur s'enquérir des griefs des habitants de Montserrat, au sujet des dommages causés à leurs terres par le débordement de la rivière St-François, produit par la construction d'un pont de l'intercolonial.

Sur proposition de l'hon. M. DEWNEY, il a été résolu de retarder le vote des crédits supplémentaires de \$35,000 pour l'exploration du havre McKinnis.

Il a été résolu de continuer samedi l'enquête sur l'affaire du bloc Langevin.

Sir Richard CARTWRIGHT s'oppose au crédit de \$2,200 pour M. O'Meara, inspecteur intermédiaire des douanes à Québec. Il prétend que son titulaire permanent aurait dû être nommé plus longtemps.

L'honorable M. BOWELL répond que le principe soulevé par sir Richard est le vrai principe, mais que le service public n'a pas souffert.

A 15 heures, la Chambre s'est ajournée.

RESUME TELEGRAPHIQUE

—De grands préparatifs sont faits à Londres pour recevoir l'empereur Guillaume. Le château Windsor n'est pas assez vaste pour héberger l'empereur, les princes et leurs suites. Il est faux, dit-on, que les artistes français de l'Opéra aient refusé de chanter devant l'empereur Guillaume.

—Le prince de Bismarck affirme que le gouvernement allemand a incité des journaux à parler contre lui.

—Les autorités du Vatican font, paraît-il, des appels à la charité pour combler le déficit du dernier de Saint-Pierre. Le Pape aurait aussi augmenté le prix des dispenses de mariage, spécialement en Espagne et en Italie.

—Cent familles de Boers ont envahi le Mashonaland. On s'attend à une rencontre sanglante avec les troupes anglaises.

—La chambre française a approuvé les nouveaux droits sur les vins de la bière importée. Un franc 50 centimes maximum et 70 centimes minimum par degré pour chaque hectolitre jusqu'à onze degrés. Les moites sur la bière sont de douze et neuf francs.

—Les évêques irlandais déclarent que par son mariage avec Mme O'Shea, Parnell ne s'est pas rendu plus digne de la confiance de l'irlandais catholique.

—Un journal financier de Paris prétend que la compagnie du canal de Panama a prélevé des souscriptions au montant de plusieurs millions, sous de faux prétextes et a payé des souscriptions de journaux pour leur faire publier de faux rapports.

—Arrivés, 2 juillet.—SS. Buenos Ayrean, Samuel Tzobak.

—Acquittés.—SS. Haylor, Samuel Tzobak, Lemuria, Coban, Gerona.

—Réductions de prix considérables sur les Chapeaux et Manneaux, chez Bossard Fabras, Nos 235 et 237 rue St Laurent, 200-3.

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

—Demandez le cigare "Minerva" à 5 cts. 183-juo

Situations vacantes

ON DEMANDE une bonne cuisinière pour une famille, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE deux pensionnaires au No 138 rue St-Etienne.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

ON DEMANDE une servante générale pour un ménage, tout près de la ville. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à Prêter

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 100, rue St-Jacques.

Argent à prêter à 4 et 5 p. cent. S'adresser au 1

LA PRESSE

IMPRIMERIE ET PUBLICATION PAR T. BERTHIAUME, Editeur, No 69 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ABONNEMENT Edition quotidienne... Edition hebdomadaire...

CIRCULATION Pour la semaine finissant le 27 Juin 1891. Table with columns for days (LUNDI, MARDI, etc.) and circulation numbers.

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 27 juin 1891: 20,454

MONTREAL, 3 JUILLET 1891

On estime à 900,000 tonnes le rendement de la canne à sucre à Cuba, cette année.

Le titre nobiliaire de lady Macdonald est "baronne Macdonald d'Enniscorthy."

Le projet de loi de lord Salisbury concernant le rachat des terres en Irlande a été adopté à la chambre des lords.

Une dépêche particulière de Londres annonce que M. Duncan MacIntyre est devenu l'un des directeurs de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc.

On télégraphie de Paris que les procédures judiciaires intentées contre M. de Lessius ont mis en danger les jours du grand percuteur d'isimes.

La chambre de commerce de Québec vient de publier son rapport annuel pour 1889-90. C'est une brochure de 200 pages habilement agencée.

Il est possible que le navire de guerre français "La Naïade," arrivé à Québec dans une dizaine de jours, mais il n'y a encore rien de définitivement décidé à ce sujet.

On se plaint en Angleterre que les membres du clergé anglican sont déjà trop nombreux pour les besoins du culte. Et le nombre des ministres anglicans augmente chaque jour.

La population en France met 193 ans à doubler quand elle ne met que 55 ans en Prusse, 42 ans en Angleterre et 35 ans en Russie. Au Canada l'élément français a doublé tous les vingt-huit ans jusqu'à ce jour.

Plusieurs bills seront sanctionnés par le gouvernement à Ottawa mardi ou mercredi prochain. Les crédits supplémentaires pour l'exercice courant devront être aussi ouverts définitivement au gouvernement d'ici là.

Un bill a été déposé au Sénat par l'honorable M. Abbott pour autoriser la commission du héraut de Montréal à effectuer un emprunt de \$1,000,000 à quatre pour cent d'intérêt. Cet emprunt devra servir à faire à notre port les améliorations projetées.

On annonce que, conformément à une autorisation du tsar, une partie des tableaux français actuellement exposés à Moscou, seront transportés en novembre prochain, à Saint-Petersbourg, où doit s'ouvrir, sous le patronage de l'impératrice, une exposition nationale de peinture, au bénéfice de l'œuvre de la Croix-Rouge.

La France sera par conséquent représentée seule, comme pays étranger, à l'exposition de Saint-Petersbourg.

On écrit de Shanghai que le gouvernement chinois poursuit activement la création d'un grand port de guerre à l'ouest du golfe de Petchili et sur sa rive méridionale. C'est à Wei-ha-wei, à 23 milles à l'ouest de l'île Alceste et à 42 milles de Tcheou, le port où s'illustrèrent les torpilleurs français en coulant une frégate et une corvette chinoises. Deux îlots fortifiés et armés de canons Krupp défendent déjà les passes de ce nouveau port, dont le rade sert de point de ravitaillement à l'escadre chinoise du Nord. Il est question de la construction d'un brise-lame, qui aura un mille de long et qui sera bâti par 400 pieds de fond en moyenne; 400 mètres, on construit un long appointement en fer pour l'accostage des navires de guerre.

On annonce que la question de la Journée de travail, l'une des plus épineuses qui aient été soulevées au sujet de l'exposition de Chicago, vient d'être définitivement réglée. Il a été décidé sur les instances des trois associations de charpentiers employés aux travaux du parc à raison de dix heures par jour, que la règle des huit heures, qui, d'ailleurs, était entrée dans les prévisions des contrats adjugés, devrait être strictement observée. Cette décision met fin au malaise latent qui subsistait entre les ouvriers et les entrepreneurs.

La commission organisée pour visiter les principales villes et les principaux centres industriels de l'Europe dans l'intérêt de l'exposition est composée de MM. Butterworth, Handy et Peck, qui partiront de New-York le 9 juillet, et de MM. Waller et Rustin, qui les suivront probablement par le steamer suivant.

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE ET LA POLITIQUE

Il faudrait plusieurs colonnes pour enregistrer les nombreuses protestations auxquelles ont donné lieu la lettre suivante: A l'honorable M. Tassé, Directeur de la MINERVE, Chez Monsieur, ...

Après les explications que nous avons données au sujet de la démonstration du 21 juin, au cimetière de la Côte des Neiges, vous devez être convaincu qu'il y a eu tout simplement un malentendu regrettable. Nous avons raison d'espérer que vous serez assez juste et impartial pour convaincre vos lecteurs et amis, que nous n'avons pas songé un instant à introduire la politique dans l'association St-Jean-Baptiste. C'est d'une faute dont nous regrettons d'un moment où nous avons tant besoin du concours de tous les Canadiens-français, pour terminer la grande œuvre qui traite de la réciprocité en matière de copyright, et aux termes de laquelle les États-Unis d'Amérique peuvent à leur gré devenir partie dans cette convention.

Et attendu qu'il est aussi statué par le même article que l'existence de "l'une ou l'autre de ces conditions" sera déterminée par proclamation du président des États-Unis promulguée de temps en temps suivant que pourront l'exiger les fins du présent acte.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE INTERNATIONALE

Le télégraphe nous a annoncé, il y a quelques jours, que le président des États-Unis proclamerait incessamment sa proclamation relative à la mise en vigueur de la loi de copyright international. En effet, ce document a été livré hier à la publicité. Nous le reproduisons ici:

Attendu qu'il est statué par l'art. 13 de la loi du congrès en date du 3 mars 1891 intitulée: "Loi pour amender le titre 46, chapitre 2, des statuts révisés des États-Unis, relatif au copyright," que le dit acte s'applique seulement à un citoyen ou sujet d'un État ou d'une nation lorsque cet État ou cette nation accorde aux citoyens des États-Unis d'Amérique le bénéfice de la protection littéraire et artistique sur le même pied qu'à ses propres citoyens, ou lorsque cette nation est partie dans une convention internationale qui traite de la réciprocité en matière de copyright, et aux termes de laquelle les États-Unis d'Amérique peuvent à leur gré devenir partie dans cette convention.

Et attendu qu'il est aussi statué par le même article que l'existence de "l'une ou l'autre de ces conditions" sera déterminée par proclamation du président des États-Unis promulguée de temps en temps suivant que pourront l'exiger les fins du présent acte.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Et attendu qu'il a été donné des assurances officielles satisfaisantes qu'en Belgique, en France, en Grande-Bretagne et dans les possessions anglaises et en Suisse, la loi accordée aux citoyens des États-Unis le bénéfice du copyright substantiellement sur les mêmes bases qu'aux citoyens de ces pays.

En conséquence, moi Benjamin Harrison, président des États-Unis d'Amérique, déclare et proclame que la première des conditions spécifiées dans la section 13 de l'acte du 3 mars 1891, est maintenant remplie en ce qui regarde les citoyens des États de Belgique, de France, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Colonne Carsley

Fermeture à Bonne Heure Comme à l'ordinaire nos magasins se sont fermés à une heure le samedi, durant les mois de juillet et août.

S. CARSLY Rue Notre-Dame

UN

Demi-Million Grande Vente

Des marchandises de première classe, au montant d'un demi-million, seront exposées en vente durant le mois de juillet

AVIS PUBLIC Le public Montréalais est respectueusement notifié que, durant la vente annuelle sans réserve du mois de juillet, tout notre stock sera offert à des prix tellement réduits que ce sera la vente à

Bon Marché la plus Populaire qui ait jamais eu lieu à Montréal et même au Canada.

La vente est commencée

JEUDI, LE 2 JUILLET

et sera continuée durant tout le mois. Portes ouvertes de 8 hrs. a.m. à 6 hrs. P.M., excepté le samedi; le magasin sera fermé le samedi à une heure p.m.

S. CARSLY Rue Notre-Dame

LISTE DE PRIX

Dentelle blanche le vertige 200-250... Grande dentelle de soie... Robes toutes fa'...

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

Robes toutes fa' Hobes d'enfants, 30c. Gilettes de soie, 25c. Costumes de dames, \$1.50. Robes en soie, \$2.50.

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

TOOKES LEADER

6 PAIRS pour \$100

Aux Familles de la V. Le LAIT PUR

Préparé par la FERME BEAUBIEN à Outremont, livré à domicile en bouteilles ou en caisses de 24 bouteilles. Prix 30c par bouteille.

BETAIL AYRSHIRE Taureaux et Génisses, Cochons Chester blancs et Birshires à vendre!

Ferme Beaubien, Outremont 105-61-50

PHAETONS MASSEY, 66 RUE MCGILL

Chemin de Fer Vermont Central

Changements importants dans le service des trains. Nouveaux trains pour New York et Québec.

POUR NEW-YORK 8:10 A.M. Train rapide via Hudson, Troy et Albany, arrivant à New York à 9:30 P.M.

9:00 A.M. Train express via White River, arrivant à New York à 10:00 P.M.

6:00 P.M. Train rapide de nuit, via Troy et Albany, arrivant à New York à 6:45 A.M.

8:30 P.M. Express de nuit, arrivant à New York à 11:30 A.M.

POUR BOSTON 8:10 A.M. Express de jour, arrivant à Boston à 7:45 P.M.

9:00 A.M. Train rapide, arrivant à Boston à 7:30 P.M.

6:00 P.M. Train rapide, arrivant à Boston à 6:00 A.M.

8:30 P.M. Express de nuit, arrivant à Boston à 8:15 A.M.

POUR LES MONTAGNES BLANCHES 9:00 A.M. Train express pour Bethlehem, Prof. House, Fabry, etc.

POUR PLACES LOCALES 8:10 A.M. Pour Farmington, Granby, etc.

4:50 P.M. Pour Farmington, Granby, etc.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Des nouvelles voitures-buffet, réfectoire et dortoir. Wagons attelés, tous les trains directs.

Protégez le Travail Canadien!

UN TONNEAU D'ACIER VAUT UN TONNEAU DE FER EN TRAVAIL. LE TRAVAIL CANADIEN.

Un tiers de plus, à lui seul, amènerait la prospérité des rails en ce pays au lieu de la ruine et lui donnerait un nouveau champ de population, dont nous aurions besoin, et où nous aurions grand besoin de nous.

Jolies Charettes de route, légères, \$20. Jolis Buggies, Couverts, bonne qualité, \$80.00.

Argent comptant ou draft accepté

R. J. LATIMER, 66 RUE DU COLLEGE, COMMERCE EN GROS DE VÉHICULES ET D'INSTRUMENTS AGRICOLES.

HENRY BIRKS & CIE BIJOUTIERS

vous invitons à examiner leur splendide étalage de nouveaux articles de choix pour

Cadeaux de noces, etc., montres de belle qualité, beaux bijoux, articles en argent plaqué, belles chaînes, coutellerie artistique en métal, etc.

<

EXTRA

Température

Prochaine (pour le prochain 3 heures)

TORONTO, 3, 11 h. a.m. - Vente

très active, l'après-midi, pluie, fait

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

compagnie de tonnerre; beau

LE SCANDALE MCGREEVY

Unité des privilèges et élections

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 3

Après lecture du procès-verbal

de la dernière séance, M. Geoffroy

dit que dans la boîte de documents

produits hier par le témoin Kelly,

il n'a pas trouvé de livre de banque,

ni de talons de chèques pour l'année

1887, ni des reçus de paiement

quant il lui sera impossible de cou-

stater si quelques chèques donnés

par la société Larkin, Connolly et

Cie ont manqué de fonds.

M. Edgar demandé à M. Hyde,

comptable, de donner lecture de

la liste de chèques de la société Lar-

kin qu'il a en sa possession afin que

le comité puisse constater si elle

concorde avec les chèques produ-

its.

M. Hyde dit que dans l'examen

des chèques et de la société qu'il

qu'il a fait en rapport avec les pro-

cessus pour libelle à Québec, il a

constaté la présence d'un livre de ban-

que et d'un certain nombre de ta-

lons de chèques. Il ne peut pas dire

et n'a pas examiné si ces derniers

étaient au complet.

Martin P. Connolly, teneur de

livres, est entré dans la salle et

l'inventaire des pièces fournies hier

par M. Kelly et constate qu'il n'y a

pas de talons pour les chèques don-

nés sur la banque à l'instant avant

le mois d'août 1887. Il dit en ex-

traire qu'il n'a pas vu de talons de

chèques et il les a vus à Québec.

M. Nicholas Connolly est exami-

né et il dit qu'il ne sait pas où sont

les talons de chèques que cherche le

comité. Il ne les a jamais vus en

sa charge. Il les a vus de temps à

autre à Québec lorsqu'il signait des

chèques. La société a aussi des

livres de banque et il les a vus à

Québec.

Le comité donne ordre à Martin

P. Connolly de descendre à Québec

pour chercher et rapporter les ta-

lons de chèques et livres de ban-

que pour les années 1886 et 1887.

M. Geoffroy reprend l'examen de

M. O. E. Murphy.

Le témoin dit qu'en 1887, il a cessé

d'être le caissier de la société; c'est

M. Nicholas Connolly qui a pris

cette charge alors.

M. Geoffroy montre au témoin

vingt-cinq billets de \$5,000; le témoin

dit que ce sont les billets qu'il a

donnés en rapport avec le contrat

du mur tramway, et qu'il n'a pas

été fait dans un bureau de la rue

Dalhousie à Québec où l'on descend

par une trappe. Ces billets ont été

donnés à Robert H. McGreevy après

avoir été endossés par les différents

membres de la société en faveur

desquels ils étaient faits. Tous ces

billets sont datés du 1er mai 1887.

Le premier était payable à demande

et les autres à trois, six et neuf

mois.

Le témoin donne ensuite lecture

des billets donnés en rapport avec

le contrat supplémentaire du bas-

sin de Lévis et portés à l'exhibit

157. Graving Dock. Notes

de \$5,000, \$25,000, \$100,000, \$100,000,

\$25,000, \$100,000, \$100,000, \$25,000,

\$100,000, \$100,000, \$25,000, \$100,000,

\$100,000, \$25,000, \$100,000, \$100,000,

\$25,000, \$100,000, \$100,000, \$25,000,

\$100,000, \$100,000, \$25,000, \$100,000,

\$100,000, \$25,000, \$100,000, \$100,000,

\$25,000, \$100,000, \$100,000, \$25,000,

\$100,000, \$100,000, \$25,000, \$100,000,

\$100,000, \$25,000, \$100,000, \$100,000,

ASSAUT BRUTAL

UN FORCENE

Un individu lance une pierre dans une

vitrine

Même au poste de police

Vers onze heures, ce matin, les

constables Trudel et Gauthier des-

cendaient la rue St-Laurent, lors-

qu'ils ont été arrêtés par les agis-

ssements d'un individu qui brandis-

sait un couteau de poche à la

main et défiait qui que ce soit de

s'approcher. Une foule considé-

nable s'était rassemblée pour voir ce

qui se passait.

L'individu, dont on ignore encore

le nom, n'a pas fait trop de résis-

tance, avant d'être amené au poste.

Rendu là, cependant, les services

de six hommes ont dû être mis en

réquisition pour le transporter

dans un véhicule. Il faisait ressem-

bler les corridors de l'hôtel de ville, de

ses hurlements. D'après ses agis-

ssements il paraissait évidemment

être dans le délire.

L'individu, dont on ignore encore

le nom, n'a pas fait trop de résis-

tance, avant d'être amené au poste.

Rendu là, cependant, les services

de six hommes ont dû être mis en

réquisition pour le transporter

dans un véhicule. Il faisait ressem-

bler les corridors de l'hôtel de ville, de

ses hurlements. D'après ses agis-

ssements il paraissait évidemment

être dans le délire.

L'individu, dont on ignore encore

le nom, n'a pas fait trop de résis-

tance, avant d'être amené au poste.

Rendu là, cependant, les services

de six hommes ont dû être mis en

réquisition pour le transporter

dans un véhicule. Il faisait ressem-

bler les corridors de l'hôtel de ville, de

ses hurlements. D'après ses agis-

ssements il paraissait évidemment

être dans le délire.

L'individu, dont on ignore encore

le nom, n'a pas fait trop de résis-

tance, avant d'être amené au poste.

Rendu là, cependant, les services

de six hommes ont dû être mis en

réquisition pour le transporter

dans un véhicule. Il faisait ressem-

bler les corridors de l'hôtel de ville, de

ses hurlements. D'après ses agis-

ssements il paraissait évidemment

être dans le délire.

L'individu, dont on ignore encore

le nom, n'a pas fait trop de résis-

tance, avant d'être amené au poste.

Rendu là, cependant, les services

de six hommes ont dû être mis en

réquisition pour le transporter

dans un véhicule. Il faisait ressem-

bler les corridors de l'hôtel de ville, de

ses hurlements. D'après ses agis-

ssements il paraissait évidemment

être dans le délire.

L'individu, dont on ignore encore

le nom, n'a pas fait trop de résis-

tance, avant d'être amené au poste.

Rendu là, cependant, les services

de six hommes ont dû être mis en

réquisition pour le transporter

dans un véhicule. Il faisait ressem-

bler les corridors de l'hôtel de ville, de

ses hurlements. D'après ses agis-

ssements il paraissait évidemment

être dans le délire.

L'individu, dont on ignore encore

le nom, n'a pas fait trop de résis-

tance, avant d'être amené au poste.

Rendu là, cependant, les services

de six hommes ont dû être mis en

réquisition pour le transporter

dans un véhicule. Il faisait ressem-

bler les corridors de l'hôtel de ville, de

ses hurlements. D'après ses agis-

ssements il paraissait évidemment

ASSAUT BRUTAL

UN FORCENE

Un individu lance une pierre dans une

vitrine

Même au poste de police

Vers onze heures, ce matin, les

constables Trudel et Gauthier des-

cendaient la rue St-Laurent, lors-

qu'ils ont été arrêtés par les agis-

ssements d'un individu qui brandis-

sait un couteau de poche à la

main et défiait qui que ce soit de

s'approcher. Une foule considé-

nable s'était rassemblée pour voir ce

qui se passait.